

CONCOURS REGIONAL NOIR ET BLANC



INSCRIPTIONS EN LIGNE : Pour vous inscrire, suivre la procédure du règlement commun .

Pour les participants 'OPEN' , ou non encore en possession de la carte fédérale, il est **INDISPENSABLE** de leur donner un numéro fictif d'auteur : Utiliser les numéros suivants : 0901, 0902, 0903, et ainsi de suite. **(obligatoirement 4 chiffres).**

MODALITES DE PARTICIPATION :

Date limite d'inscription des photos : 25 Février 2017 à minuit **(au plus tard).**
Réception des photos 5 jours après maxi

Après la date limite d'inscription , il ne sera plus possible de rentrer des photos , donc plus possible de participer.

IMPRESSION DES ETIQUETTES CODE BARRES :

Les étiquettes code à barres doivent être imprimées sur du papier auto collant (8 étiquettes 105x70 par feuille Choisissez la **meilleure qualité d'impression** (Impératif).
Collez les étiquettes en haut à gauche de votre image dans le sens de lecture)

SUPPORT DES PHOTOS :

Rappel : Photos montées sur un support rigide 30 x 40 cm épaisseur 2 mm maxi , format de la photo libre à l'intérieur de cette dimension .
Collez les étiquettes en haut à gauche de votre image dans le sens de lecture).

ENVOI DES PHOTOS :

DATE LIMITE INSCRIPTIONS	DATE LIMITE ENVOI	ADRESSE D'ENVOI
25 Février 2017	03 Mars 2017	Philippe Galtié Les Claux 46200 Le ROC

Les envois par Club ne peuvent être fractionnés. Ils doivent être accompagnés d'une copie du bordereau Club (.csv) Ils ne pourront être remis sur les lieux du jugement.

JUGEMENT : **Date :** **11 Mars 2017**
 Lieu : **Mimizan**

SELECTION POUR LE NATIONAL 2 2017 :

Les photos non retenues seront récupérées à l'issue du concours.
Le nombre de photos participant au Concours National 2 a été fixé à X photos minimum (Quantité fixée en Février 2017 par le Commissaire Fédéral).

Le commissaire régional
Philippe Galtié